

BONETTO

LUXURY REAL ESTATE

HONORAIRES 2022 Transactions Immobilières

Au-delà de 850 000€	4,5 %
De 400 000€ à 850 000€	5%
De 200 000€ à 400 000€	6%
Jusqu'à 200 000€	7%

VIAGER :

Barème identique calculé sur la valeur vénale libre du bien

Location saisonnière
22%

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%

Le Mandat est obligatoire

DÉCRET N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLE 72

« Le titulaire de la carte professionnelle portant la mention - Transactions sur immeubles et fonds de commerce - ne peut négocier ou s'engager à l'occasion d'opérations spécifiées à l'article 1er (alinéas 1 à 5) de la loi susvisée du 2 janvier 1970 sans détenir un mandat écrit préalablement délivré à cet effet par l'une des parties »

Carte professionnelle N° CPI 01310 2017 000 018 648 CCI Paris Ile-de-France

Garantie Financière : QBE